

Saint Paul sur Yenne



Bulletin 2017 - 2018

Sommaire

Le mot du maire

Les aménagements.....page 1

Les finances.....page 4

Le personnel.....page 7

La vie dans la commune.....page 8

L'école.....page 13

Les services techniques.....page 18

La vie associative.....page 22

Nos joies, nos peines.....page 29

Démarches et services.....page 30

La mairie

Ouverture au public :

- Mardi: 8h30 à 12h
- Jeudi: 16h à 19h
- Samedi : 8h30 à 12h

Permanence du maire :

- Samedi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

Site internet :

- <http://www.stpaulsuryenne.fr>

Contacts :

- Tél : 04 79 36 81 04
- Courriel : mairie@stpaulsuryenne.fr

Le mot du maire

Tout dernièrement, deux anciens maires de Saint Paul, Alfred PIN puis Ferdinand CHARBONNIER, nous ont quittés. Nous perdons deux figures de la commune qui se sont investies pour elle. Nos pensées vont vers les familles. Une page se tourne pour nous tous ...

Vous avez sans doute remarqué de nouveaux visages au service de la commune. Le hasard des dates fait qu'en quatre mois, 3 des 5 employés ont été remplacés. J'espère qu'ils vous apporteront pleine satisfaction.

Nous avons commencé la révision du PLU, il s'agit probablement du plus gros dossier du mandat autant pour l'avenir de la commune que pour les propriétaires fonciers. Pour mieux comprendre ces enjeux, je vous incite vivement à venir à la réunion publique du 1er juin.

D'autres dossiers se concrétisent.

Nous profitons des vacances d'été pour réorganiser l'école. Ces travaux amélioreront les conditions de vie des élèves en classe et à la garderie.

Vous verrez très probablement aussi se finaliser les abords de la salle des fêtes qui permettront un environnement plus agréable. Le parking sera également rafraîchi. Ces cheminements seront mieux adaptés aux tenues de fêtes.

L'arrivée à terme de la fibre optique nous a conduit à rouvrir le dossier d'adressage. Il s'agit de la nomination des voies et de la numérotation des maisons. L'étude jusqu'au référencement GPS et auprès de toutes les administrations, est lancée. Nous n'avons pas statué sur l'adressage physique.

La CCY prend de plus en plus d'importance de par la prise de compétences nouvelles; son bulletin distribué en même temps que le notre vous en donnera les détails.

Je vous souhaite un bon été en espérant qu'il soit aussi ensoleillé que l'hiver a été pluvieux.

Pierre SULPICE

La remise en état du patrimoine de la commune



Deux croix de hameau (le Mollard et les Vaisselets) avaient bien besoin d'aide. Les voici maintenant bien pimpantes.



La Révision du PLU

Depuis la fin d'année 2016, la commune a lancé une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. En effet, le document en vigueur, adopté en 2005 puis modifié en 2011, doit être révisé au bout de 10 ans. Sa mise en compatibilité avec notamment les Lois "Grenelle", la Loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Renouvelé (ALUR), ainsi qu'avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de l'Avant Pays Savoyard approuvé en juin 2015, nécessite une révision générale.

Le bilan de l'ancien PLU a été réalisé en 2016.

En mai 2017, le cabinet d'architecte Loup et Menigoz, mandataire d'un groupement de bureaux d'études, a été recruté pour un montant de 32 900 € HT. Sa mission consiste à accompagner les élus pour établir le diagnostic territorial, rédiger le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les documents techniques du PLU et respecter les procédures jusqu'à l'approbation.

Afin de réaliser des économies, nous avons fait un groupement de commande avec les communes de Saint Jean de Chevelu, Traize et Yenne qui révisent également leur PLU. Le fait de retenir un seul bureau d'études pour les quatre communes permet de mutualiser certaines réunions et les études de diagnostic. Ainsi la phase diagnostic coûte à la commune 4 400 € HT au lieu de 11 000 € HT.

De même, nous avons groupé notre commande à la chambre d'agriculture avec les communes de Traize, et Saint Jean de Chevelu, pour le diagnostic agricole, ce qui nous coûte 3500 € HT pour les 3 communes au lieu de 3500 € HT par commune.

Toutefois, même si nous mutualisons le cabinet d'architecte avec les autres communes, chacun rédige son PLU indépendamment et à son rythme.

A ce jour, la phase de diagnostic a été achevée fin 2017 et elle a permis de définir les enjeux du futur PLU :

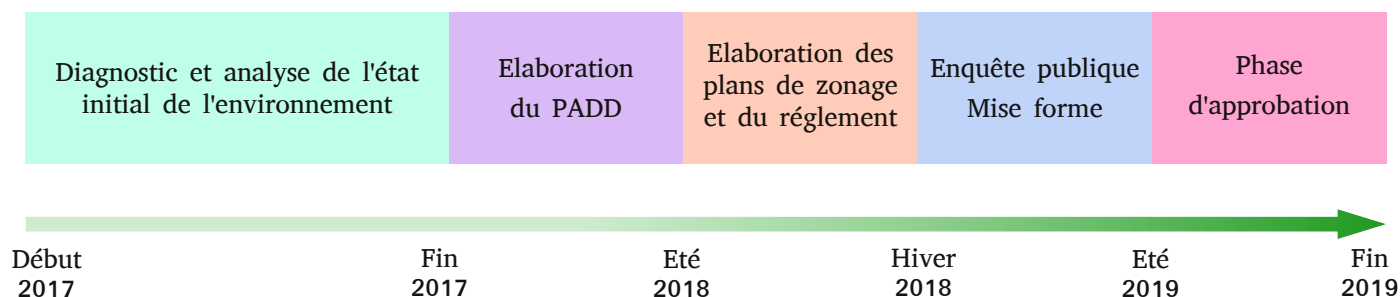
- pérenniser et développer l'activité agricole ;
- renforcer l'urbanisation au chef-lieu et limiter la consommation de l'espace ;
- préserver et valoriser le paysage ;
- préserver les espaces naturels supports des dynamiques écologiques ;
- préserver et valoriser le patrimoine bâti ;
- conforter les activités économiques et touristiques existantes ;
- limiter les risques, les nuisances et les pollutions.

Actuellement, nous sommes en phase de réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette pièce importante du PLU récapitule les enjeux de la commune et présente les principes d'aménagement que nous mettons en place pour y répondre.

Ce PADD vous sera présenté en réunion publique le vendredi 1^{er} juin à 19h

Après le PADD, nous travaillerons sur le zonage de la commune ainsi que la rédaction du règlement du PLU jusqu'à la fin 2018 – début 2019. Ces éléments vous seront présentés lors d'une seconde réunion publique.

Selon le planning prévisionnel, le dossier de PLU devrait être bouclé courant 2019. Il sera ensuite soumis à l'avis des administrations, ainsi qu'à une enquête publique pour une approbation fin 2019. Tout au long de cette procédure, vous serez régulièrement informés dans les brèves, le bulletin municipal et la presse. Pour toutes demandes, contacter la mairie par écrit ou courrier électronique.



Un gîte municipal

Dès le début des réflexions sur la cure, l'idée est venue de faire un gîte de groupe à l'été.
Pourquoi un gîte municipal ?

Tout d'abord, nous avons voulu offrir un service complémentaire à la location de la salle des fêtes.

Ensuite, la création des boucles de promenades référencées par le SMAPS a renforcé cette idée.

De plus, l'étude des activités touristiques sur notre commune a montré que nous sommes situés sur l'itinéraire des chemins du soleil (parcours VTT) et qu'il est possible d'y réaliser de nombreux parcours cyclistes en étoile comprenant le Colombier, le Mont du Chat, le tour du lac du Bourget et le tour du lac d'Aiguebelette.

Enfin, le SMAPS a identifié une carence d'hébergement touristique de grande capacité.

C'est donc pour cela que nous avons décidé de présenter des demandes de subventions auprès du conseil départemental et de la région afin de créer un gîte de 10 personnes qui pourra accueillir des cyclotouristes, des pêcheurs, des familles lors de regroupements familiaux ou lors d'une fête. Il sera référencé gîte de France et sera labellisé accueil vélo et pêche.

Les travaux consistent à aménager l'intérieur en créant : une grande pièce de vie avec cuisine, 2 chambres de 3 personnes et 2 chambres de deux personnes.

Nous espérons une subvention de l'ordre de 70% sur un montant estimé à 98 000 €.

Une salle de musique

Notre commune a maintenant une salle de musique qui offre les conditions satisfaisantes pour répéter.

Une réflexion est en cours sur la gestion du partage de l'utilisation.

Merci de contacter la mairie pour plus de renseignements.



Comment fonctionne le budget communal ?

Le budget est l'acte par lequel le Conseil Municipal prévoit et autorise les dépenses d'un exercice.

Il est divisé en deux sections, le fonctionnement et l'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Le Fonctionnement :

Les recettes proviennent des impôts locaux, des dotations de l'état et des revenus divers issus de la vente de certains services municipaux payants (Restaurant scolaire), des locations ou des participations d'organismes extérieurs.

Les dépenses servent à pourvoir aux besoins de la commune au quotidien : Entretien des bâtiments, des routes, paie des employés municipaux, ainsi que les diverses charges financières (taxes foncières, intercommunalité et intérêts d'emprunts).

L'investissement :

Les dépenses d'investissement améliorent ou préservent le patrimoine (achat de matériel, travaux de voirie, aménagement du centre, réhabilitation de la cure, etc...). Le remboursement du capital des emprunts entre dans ces dépenses.

Les opérations d'investissement sont financées par les fonds propres de la commune, et éventuellement par des subventions (Département et Etat principalement) qui sont plafonnées à 80% du montant de l'opération. La commune peut recourir à l'emprunt afin de répartir le coût des investissements importants sur plusieurs années. Ceci permet de garder des fonds propres à la commune et donc une capacité d'investissement.

La fiscalité

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre l'augmentation régulière de 2 % pour les raisons suivantes :

- Les dotations de l'état baissent chaque année et les sommes qui nous sont prélevées pour être versées aux communes plus défavorisées augmentent. Pour ne pas avoir à augmenter fortement l'imposition lorsque les dotations seront insuffisantes, nous préférons augmenter progressivement.
- Les taux des subventions sont calculés en fonction de l'effort fiscal de la commune. Si nous n'augmentons pas les impôts, les subventions baissent fortement et donc le coût de l'investissement se répercute sur les habitants.

Les taux appliqués évoluent donc ainsi :

- Taxe d'habitation : 12,02 % à 12,26 %
- Foncier bâti : 12,03 % à 12,27 %
- Foncier non bâti : 78,38 % à 79,95 %

Ces taux d'imposition s'appliquent sur la base d'imposition foncière déterminée par les services fiscaux de l'Etat et connaît chaque année une revalorisation forfaitaire nationale fixée par la loi de finances.

L'assainissement collectif

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter la redevance d'assainissement de 2% :

- Tarif applicable au 1^{er} mai 2018 : Part fixe : 28 € / an / logement Part proportionnelle : 1,35 € / m³

Les frais de raccordement restent inchangés :

- Pour une maison neuve d'une surface de plancher inférieure à 130 m² : 7 000 €.
- Pour une maison neuve d'une surface de plancher supérieure à 130 m² : 13 € par m² au delà des 130 m².
- Pour une maison existante : 750 €.
- Pour une création de surface de plancher dans un volume existant : 20 € par m² supplémentaire.

Compte administratif d'assainissement 2017

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Résultats 2017	Solde fin 2016	Solde fin 2017
Section d'exploitation	32 962,89 €	19 401,17 €	- 13561,72 €	-10 607,71 €	-24 169,43 €
Section d'investissement	21 884,01 €	21 201,83 €	- 682,18 €	60 291,70 €	59 609,52 €
TOTAL CUMULE	54 846,90 €	40 603,00 €	-14 243,90 €	49 683,99 €	35 440,09 €

Le budget général : compte administratif 2017

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats annuels de l'exécution du budget

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Atténuation de charges	
Produits des services	29 923,74 €
Impôts et taxes	254 038,55 €
Dotations et participations	339 191,56 €
Autres produits de gestion courante	11 684,99 €
Mandats annulés	1 427,63 €
TOTAL RECETTES REELLES	636 266,47 €

DEPENSES	
Charges à caractère général	163 414,14 €
Charges de personnel	105 302,95 €
Autres charges de gestion courante	27 015,33 €
Charges financières	13 827,48 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
Atténuation de produit	18 040,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	327 599,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Subventions d'investissement	54 653,00 €
FCTVA	100 382,77 €
Taxe d'aménagement	16 824,48 €
Excédent de fonctionnement	212 368,00 €
Caution	500,00 €
Emprunt	220 000,00 €
TOTAL RECETTES	604 728,25 €

DEPENSES	
Taxe d'aménagement	4 351,42 €
Emprunts et dettes	33 591,62 €
Dépôts et cautionnements reçus	760,00 €
Matériel Mairie	2 835,72 €
Voirie	16 696,56 €
Salle polyvalente	14 130,46 €
Bâtiment technique	2 565,60 €
Aménagement du centre	3608,32 €
Cure	2 415,60 €
PLU	7 908,60 €
TOTAL DEPENSES	88 863,90 €

Le budget 2017 se clôt avec un **excédent de fonctionnement 674 254,98 €** qui se décompose ainsi :

- excédent de fonctionnement 2017 : 308 666,57 €
- excédent des années antérieures : 365 588,41 €

L'investissement présente un excédent global de 148 396,35 €.

Les excédents constatés sont réaffectés dans leurs sections respectives.

Le budget général : budget prévisionnel 2018

Le budget doit obligatoirement être équilibré dans chaque section. Dans les tableaux suivants, les chiffres sont arrondis au millier d'euro près.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Excédent antérieur reporté	674 000 €
Produits des services	28 000 €
Impôts et taxes	264 000 €
Dotations et participations	122 000 €
Autres produits de gestion courante	12 000 €
TOTAL RECETTES	1 100 000 €

DEPENSES	
Charges à caractère général	431 000 €
Charges de personnel	125 000 €
Autres charges de gestion courante	27 000 €
Charges financières	14 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Atténuation de produit	20 000 €
Virement section investissement	450 000 €
Virement budget assainissement	32 000 €
TOTAL DEPENSES	1 100 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	
Solde 2017 positif à reporter	150 000 €
Subventions d'investissement	113 000 €
Emprunt	0 €
FCTVA	7 000 €
Taxe d'aménagement	5 000 €
Virement de la section de fonctionnement	450 000 €
TOTAL RECETTES	725 000 €

DEPENSES	
Taxe d'aménagement et cautions	6 000 €
Matériel mairie	25 000 €
Voirie	70 000 €
Salle polyvalente	15 000 €
Bâtiment de l'école	90 000 €
Cimetière	35 000 €
Bâtiment technique	120 000 €
Aménagement du centre	90 000 €
Gîte	150 000 €
PLU	35 000 €
Opérations non affectées	43 000 €
Remboursement d'emprunts	46 000 €
TOTAL DEPENSES	725 000 €

Le personnel de la commune

Sur la fin d'année 2017 deux personnes ont décidé de partir pour de nouvelles aventures. Christine SUEL (secrétaire de mairie) et Frédéric CHASSARD (agent technique). Nous leur souhaitons une belle réussite pour leurs nouveaux projets.

Michèle LATASSE (ATSEM, agent de garderie et d'entretien) a fait valoir ses droits fin mars pour une retraite bien méritée.



La commune a donc dû engager une procédure de recrutement début 2018. Vous aurez l'occasion de côtoyer Angélique VIGREUX au poste de secrétaire de mairie, arrivée le 19 mars, et Bertrand FRANCI au poste d'adjoint technique depuis le 26 mars.

Nous faisons en sorte que la continuité des services soit assurée.



Pour le remplacement de Michèle LATASSE nous avons recruté Pamela LABORDE qui travaille actuellement à la communauté de commune. Elle assure la fonction depuis le 3 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018.

La commune emploie également Isabelle GUSMERINI à la restauration scolaire ainsi que Séverine BIZOLON pour l'entretien et la restauration scolaire.

Pierre SULPICE, accompagné de membres du conseil municipal, a présenté ses vœux au personnel de la commune le 25 janvier autour d'une galette des rois maison.

La bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Paul sont heureux d'accueillir 3 fois par semaine des lecteurs toujours plus nombreux. Aujourd'hui, 133 personnes sont inscrites à la bibliothèque, jeunes et adultes confondus.

Nous continuons à faire évoluer notre fonds propre, grâce aux dons et aux achats (subvention de la mairie) ; merci aux donateurs, encore nombreux, qui nous permettent d'enrichir nos rayons. Nous vous informons que nous trions les dons ; les livres que nous ne conservons pas (trop anciens, abîmés, en double ou triple exemplaire) sont proposés à d'autres bibliothèques ou échangés, afin de satisfaire le plus grand nombre et d'avoir quelques nouveautés supplémentaires.

Nous accueillons régulièrement les enfants de l'école et leurs enseignantes ; ces moments sont précieux et familiarisent les plus jeunes à la lecture.

La bibliothèque reste un lieu privilégié de rencontres et d'échanges et plusieurs animations ont été proposées :

- des expositions : "lettres à ceux qui ont dit non", "les héros de papier font leur cinéma", "en avant les expressions" ;
- une participation à "premières pages", avec le livre "A dada sur mon bidet", autour duquel la compagnie "mes mains parlent" (Cindy Troille) a proposé un spectacle le 17 juin 2017 ;
- dans le cadre de "en avant-pays le livre", une cabane à contes et à dessins accueillait les enfants le 4 novembre 2017 ;
- le 16 décembre, Marie-Noëlle Leferrand, conteuse, a fait rêver les plus jeunes sur le thème de Noël ;
- pour participer à l'éveil des tout-petits, nous avons invité deux fois les assistantes maternelles de la CCY à venir participer à un moment lecture avec les enfants qu'elles accueillent ;
- le 19 mai et le 6 octobre, nous nous sommes rassemblés autour d'aiguilles, de laines et de fils ; certains ont appris, d'autres ont transmis une petite part de leur savoir-faire.

Rappel des horaires

- le mardi de 17h30 à 19h00
- le mercredi de 17h00 à 19h00
- le samedi de 10h00 à 12h00



Attention la bibliothèque sera exceptionnellement fermée du 10 au 13 mai 2018 !

Vous êtes les bienvenus, parlez-nous de vos envies et des livres que vous aimez ; la bibliothèque est à vous, faites-la vivre au rythme de vos idées !

La journée patrimoine Sanpaulane



L'édition 2017 a eu beaucoup de succès. Grâce à l'entraide, la maison forte "Malet" a été mise en lumière en septembre dernier.

Les visiteurs ont été accueillis par la chorale de Music'Yenne puis ont découvert la bâtisse.

Un petit frichti du comité des fêtes a fait le bonheur des participants.



Merci à la famille Dognin d'avoir ouvert les portes de cette maison si bien conservée.

En 2018, réservez votre journée du 9 septembre pour une visite dans le sud Sanpaulan ...

Le tour de France



Une centaine de bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les spectateurs autour de nombreuses animations et stands de produits locaux.

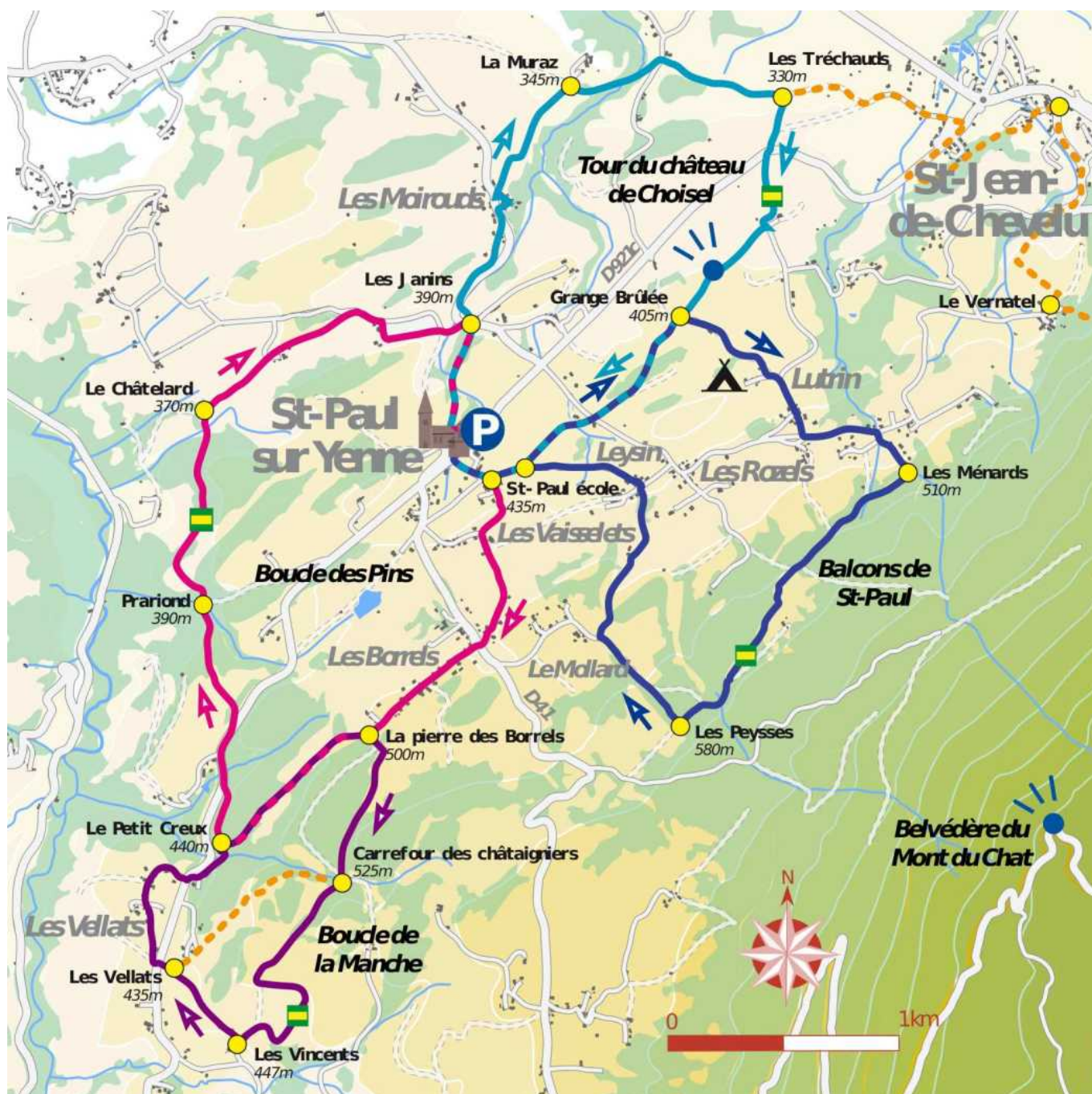
La météo capricieuse n'a pas empêché de suivre l'arrivée à Chambéry sur écran géant.



Les boucles de randonnées

L'aménagement et le balisage des 3 boucles au départ du chef-lieu est à présent terminé : la boucle du château de Choisel, les balcons de Saint Paul et la boucle des Pins. Cette dernière est complétée par la "Boucle de la Manche" qui a été empruntée lors de la fête des fours en janvier 2018.

Une carte de présentation de ces 20 kms de chemins est visible sur le panneau d'information au rond point à côté du pressoir.



La Journée verte



Un grand merci aux bénévoles et associations qui ont participé à l'entretien de plusieurs chemins ruraux sur la commune. Sous une clémentine météo, plusieurs équipes ont assuré le débroussaillage des boucles de randonnée. La mise en place d'une déviation sur le chemin du "Petit creux", l'entretien des itinéraires balisés ou l'ouverture de chemins plus encombrés a également été possible grâce aux personnes équipées d'outils plus perfectionnés.

La matinée "verte" s'est achevée autour d'un réconfortant buffet organisé par club des aînés.

N'hésitez pas nous informer de lieux ou chemins insolites ou anciens à nettoyer!

Cette année, rendez-vous le samedi 2 juin à 8h à la mairie.

(report au samedi 9 Juin en cas de pluie).

Le repas des aînés

Le repas de cette année aura lieu le 6 mai. Le menu reste secret mais les enfants de l'école les ont déjà décorés. D'autres surprises attendent les convives...

La réunion publique

Nous avons profité de la dernière réunion pour échanger sur les travaux et projets en cours. L'agrandissement du local technique, l'école et le PLU ont particulièrement retenu l'attention.



La prochaine réunion se tiendra le 12 octobre 2018 à 20h.

Les vœux de la mairie

Le choix du vendredi soir a permis de rassembler de nombreux habitants autour d'un apéritif chaleureux.

En 2019, nous vous proposons de nous retrouver le vendredi 11 janvier à 19h.

Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918



Une cinquantaine d'adultes ont assisté à la cérémonie du 11 novembre. Une quinzaine d'enfants de l'école ont rendu hommage aux morts de 1917 par la lecture des textes de Colette Million-Rousseau.

Labeye Laurent

1 R 185 – matricule 1478. Né le 6 décembre 1887. Cultivateur à la Terrosière. Fils de Joseph-Marie et Marguerite Bressand. Appelé bon pour le service armé au 30e Régiment d'infanterie de Rumilly (Haute-Savoie) le 6 octobre 1908. Soldat 1ere classe le 11 octobre 1909. Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1910. Rappelé à l'activité par mobilisation générale et arrivé au corps le 3 août 1914, en zone armée le 13 mai 1915. Pieds gelés le 10 janvier 1915 dans les Vosges. Passé au 22e Bataillon de Chasseurs à pied d'Albertville le 12 juin 1915. Citation à l'ordre du Bataillon le 2 décembre 1916 : "Brillante attitude au feu le 5 novembre 1916". Signalé sur une liste du service santé comme étant décédé le 1er septembre 1917 (fracture du crane) en l'ambulance 5/22. Mort pour la France à Beaurieux (Aisne). 30 ans. Tombe n° 1221 à la Nécropole nationale de Pontavert (Aisne).

Vigeoz Jean-Marie

1 R 234 – matricule 612. Né le 22 septembre 1896 à Yenne. Boulanger à Saint-Paul (lieu d'habitation non trouvé). Fils de Jean-Joseph et Marie Moret-Nizet. Incorporé au 30e Régiment d'infanterie de Rumilly (Haute-Savoie) le 9 avril 1915. Classé dans le service auxiliaire par décision du général commandant la subdivision d'Annecy en date du 5 mai 1915 suivant avis de la commission de réforme pour acuité visuelle insuffisante. Maintenu au service auxiliaire par la commission de réforme de Grignan (Drôme) le 13 juin 1915. Classé au service armé le 2 septembre 1916 et parti le 12 novembre suivant. Blessé par éclat d'obus au bras droit, à la tête, thorax et membres le 11 mai 1917 à Craonne (Aisne) – bataille du Chemin des Dames. Mort pour la France des suites de ses blessures en l'ambulance 12/20 à Oeuilly (Aisne). 21 ans. Tombe n° 499 à la Nécropole nationale de cette même ville.

Découverte de la faune sauvage de Saint-Paul

Nous avons mené une enquête pendant 2 mois pour établir un relevé de la présence des animaux sauvages sur la commune.

Nous nous exerçons à identifier les cris d'animaux avec un CD.

Nous observons des moulages d'empreintes avec des feuilles d'identification pour apprendre à les reconnaître. Nous nommons ce que nous voyons avec précision (les coussinets, les griffes, les sabots), nous comptons les doigts, lisons sur les fiches le nom des animaux.

Nous sortons dans la nature à proximité de l'école pour observer les traces de la présence des animaux dans la nature.

Victor Haussard de la FRAPNA installe un nichoir à mésanges dans le tilleul de la cour.

Nous avons compris que de nombreux animaux vivaient sur la commune et que notre façon de vivre a des conséquences pour la faune sauvage. Nous pouvons agir avec des gestes simples pour les aider à vivre.

La grande lessive



Nous exposons nos créations sur le thème "Ma vie vue d'ici et ... d'ailleurs" pour une installation d'art éphémère : la "Grande lessive"

L'édition du 19 octobre invite ainsi à la confrontation de points de vue (celui d'un adulte et celui de l'enfant, mais aussi ceux de personnes de lieu de résidence différents), le déplacement (être ici ou là), le décentrage (en prenant en compte l'art d'ici et l'art d'Ailleurs, l'art du passé et l'art en train de se faire, etc...).



Un projet artistique avec des musiciens

En 2017, nous avons préparé avec Isabelle Marrillet, les enseignantes et les musiciens un spectacle de danse, de chants et de musique. Nous avons préparé ce spectacle avec les élèves de Meyrieux-Trouet et de Verthemex.

"Les musiciens de la bonne fortune" est un collectif d'artistes qui jouent de la musique ancienne avec des instruments d'époque. Nous avons préparé leur venue dans l'école en travaillant des chants de la renaissance.

Les musiciens ont présenté leurs instruments (viole de gambe, luth, guitare ancienne). Nous avons appris à reconnaître le timbre de ces instruments avec des jeux. Ils ont interprété des morceaux de la renaissance. Nous avons dansé et chanté quand ils nous accompagnaient avec leurs instruments.

Nous avons pu chacun notre tour essayer de jouer avec leurs instruments : c'est une chance extraordinaire d'avoir pu travailler avec eux.



En 2018, notre projet est de pratiquer la musique d'ensemble avec de vrais instruments !

Sortie au Parc des oiseaux de Villard-les Dombes

Une approche pédagogique pour découvrir les oiseaux

Jeudi 22 juin, nous avons visité le Parc des oiseaux dont les espaces aménagés présentent une exceptionnelle diversité. Cette visite programmée et préparée en début d'année scolaire s'inscrit dans notre projet de découverte du monde.

La journée commence par le spectacle des oiseaux en vol : c'est un émerveillement! Nous voyons voler les pélicans, les martins chasseurs géants, les marabouts, le calao terrestre, les vautours, les reines des marais avec leur huppe d'or, les ibis élégants, les spatules, les cacatoès, les aras colorés, etc.....Le spectacle est pédagogique car l'arrivée de chaque oiseau est commenté (origine, traits caractéristiques, régime alimentaire, reproduction.....).

Chaque classe poursuit avec une visite thématique accompagnée par un soigneur : "jungle tropicale" pour les cycles 2 et "vallée des rapaces" pour les cycle 3. Nous découvrons ainsi certains oiseaux du monde et leur mode de vie dans un environnement proche de leur milieu d'origine.

Après un pique-nique dans une aire ombragée, nous visitons la nursery et d'autres espaces en accès libre.

Merci à l'Association des Amis de l'école pour le financement complet de cette sortie. Merci aux accompagnateurs pour leur contribution au bon déroulement de cette journée.

Ateliers d'écriture pour histoires labyrinthes



Ce projet renforce les langages, stimule l'imagination et motive les élèves. Nous associons l'écriture et la lecture et profitons du partenariat avec le SMAPS (expertise de Lise Estagnat, événement En Avant-pays le livre, dynamisme de la bibliothèque municipale) pour organiser l'intervention d'une auteure, Amélie Piat à l'école. Dans chaque classe, les élèves coopèrent pour écrire une histoire labyrinthe.

Ils comprennent les dimensions de l'acte d'écriture (recherche d'idées, organisation, effets à produire sur le lecteur, travail d'expression).

Les 2 histoires sont présentées au public à la bibliothèque vendredi 10 novembre 2017.



Merci à l'association les Amis de l'école pour le financement des interventions de l'auteure.

*J'adore réciter des poésies.
J'adore jouer à la récréation.
J'adore apprendre et grandir.*



*J'adore résoudre des énigmes.
J'adore travailler à l'école.
J'apprends la grammaire, la conjugaison, l'orthographe,
le vocabulaire. Je comprends mieux ce que je lis. Je
m'entraîne à écrire des pièces de théâtre, des histoires
et ce qui se passe dans ma vie.*

*J'adore chanter et faire des spectacles.
On apprend l'anglais et la science.*



*On apprend le respect et on apprend à
s'exprimer sans s'énervier.
Ce qu'on aime, c'est être en îlots, on peut
s'expliquer les consignes et chuchoter !*



*Avec mon fichier de maths, je calcule, je résous des
problèmes, je trace des figures géométriques et je
mesure des grandeurs. On se prépare pour le CE2 !
Je m'entraîne pour le courseton.*



*Cette année, nous avons adoré créer une
histoire de A à Z : l'écriture mais aussi les
illustrations. Nous adorons feuilletter notre
album de temps en temps.
Les élèves de l'école.*

Lire et Faire Lire

Le premier trimestre scolaire 2017/2018 s'est achevé avec 20 enfants curieux de contes et histoires et tous ont renouvelé l'expérience au second trimestre. Le groupe s'est même étoffé de 3 petits nouveaux.



Nous avons cette année une majorité de petits et très petits : Grande section et CP/CE1, 5 CE2 et 4 "très grandes".

Par ailleurs, nous avons pu constater un intérêt certain, chez les plus grands, pour la poésie, qu'ils ont plaisir à entendre et à dire eux-mêmes; cela, malgré le peu d'audience dont jouit ce genre littéraire à ce jour.

Marie-Hélène Marie-Thérèse
Henri Ginette

Les TAP (Temps d'Activité Péri-scolaires)

Cette année, le thème retenu est l'imaginaire : yoga du rire, zumba, sophrologie, musique, jeux sportifs... La participation des enfants est très bonne.

Après concertation et validation par tous les services, l'arrêt des TAP et le retour à la semaine de quatre jours sera effectif à la rentrée de septembre 2018.

La restauration scolaire

Nous avons changé de prestataire pour la restauration scolaire de l'année 2017/2018.

Il s'agit de la société Leztroy implantée à Serrières en Chautagne.

Les repas sont composés de produits locaux, bio et transformés dans leur cuisine. Les soupes, sauces, ... sont très appréciés de la quarantaine d'enfants, les retours sont positifs. L'effort financier des parents et de la commune se révèle être un bon choix pour les enfants.

Afin d'accueillir plus d'enfants au restaurant scolaire, qui fonctionne déjà sur deux services, un réaménagement de l'espace permet d'accueillir 28 enfants par service.

La garderie

Depuis la rentrée 2017, la CCY ne finance plus les 20 minutes de garderie supplémentaires nécessaires aux familles ayant des enfants à St Jean et à St Paul. Cette charge revient à la mairie.

A compter du 1er mai 2018, la CCY ne prendra plus en charge le coût de garderie pendant la pause méridienne.

Le conseil municipal a décidé de financer cette dépense pour cette année scolaire.

Les travaux

En plus des travaux d'entretien courants, les volets ont été lasurés l'été 2017. Une convention a été signée avec l'accueil de loisirs de Yenne, et 6 jeunes ont participé à ces travaux. La contrepartie financière leur a permis de concrétiser un projet vacances.

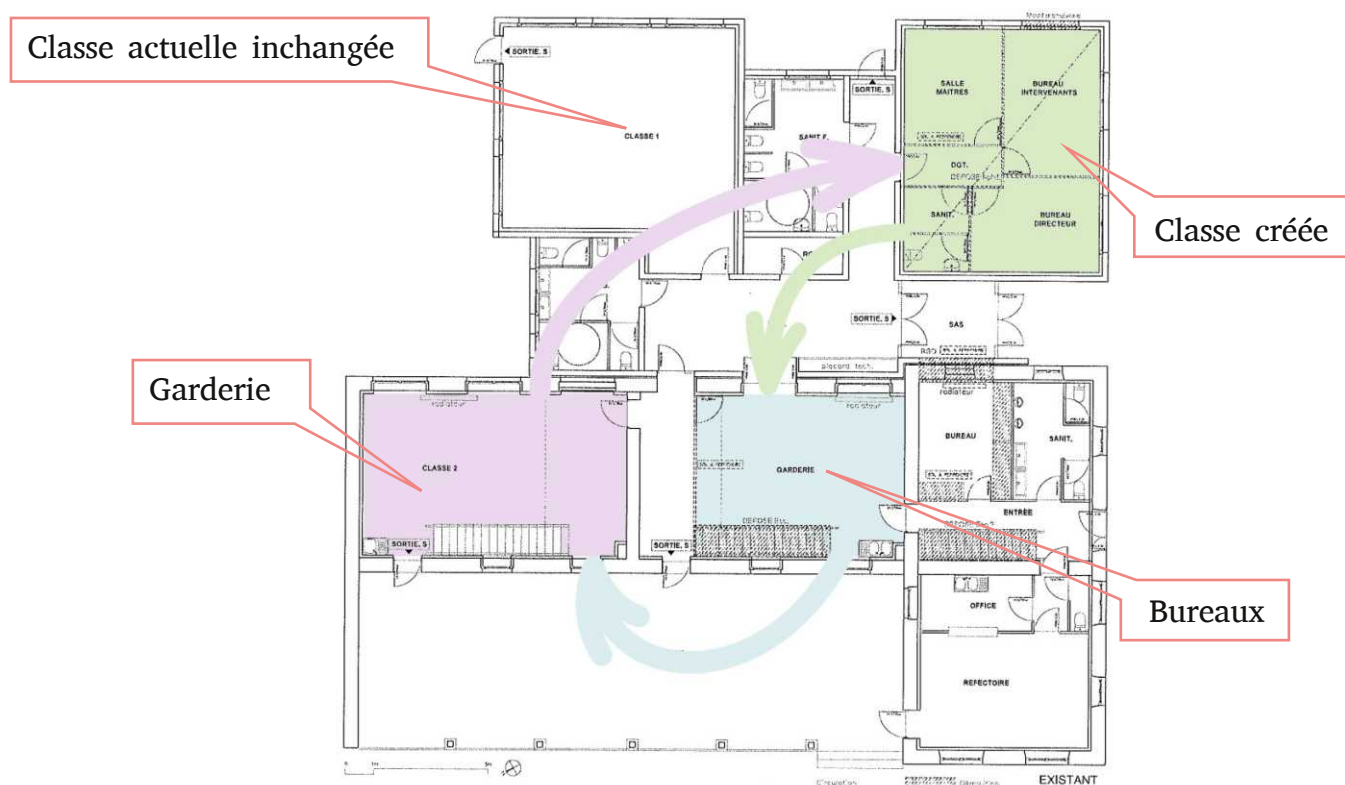
Pour l'été 2018, des travaux plus importants sont prévus

Une réorganisation des espaces classe et garderie est prévue et se concrétisera durant les vacances d'été.

La garderie, où la fréquentation est en augmentation, se fera dans la classe actuelle des grands ce qui permettra d'avoir une surface plus grande.

La classe des grands sera transférée dans la nouvelle école, en lieu et place du bureau de la directrice, la salle des intervenants et le local du photocopieur, après démontage des parois. Cela permettra de gagner en confort : luminosité naturelle et chauffage.

Les bureaux des intervenants et de la directrice, moins utilisés, seront transférés dans l'actuelle garderie.



La voirie, les ouvrages communaux et les chemins ruraux

Comme chaque année, nous avons loué une mini-pelle. Cela a permis, à l'employé communal aidé d'un stagiaire, de réaliser les travaux d'entretien de la voirie et des chemins :

- le délimitage de voies communales (environ 3km) ;
- l'itinéraire de déviation sur le chemin rural du petit creux ;
- la reprise du chemin rural des combes ;
- le curage de fossés sur la voie communale du Praz Riond, des Vincents, du Mollard... ;
- le curage de bac de rétention de graviers dans un ruisseau au Foulon ;
- la remise en forme des cunettes naturelles et le nettoyage des cunettes métalliques sur les chemins pédestres (PDIR), ruraux et forestier ;
- la réalisation d'une cunette naturelle sur le chemin de la grange brûlée ;
- l'arrachage de souches autour de la mairie et salle des fêtes ;
- la réalisation des plateformes pour les abris bus.

D'autre part, quelques travaux ont été réalisés par des entreprises :

- Une campagne d'enrobé a été réalisée aux Lutrins et au départ du chemin des Buges.
- A Santagneux, la commune a remis en état des traversées. Des purges ont également été effectuées aux Lutrins et au Mollard.
- Le passage de la mini-pelle "Broyeur-épareuse" au début du printemps 2017, a permis d'élargir les chemins ruraux de la Palette, des Vincents, de la Manche, de Challière, et des Reigniers.

Suite aux intempéries de novembre, nous avons réparé provisoirement la conduite d'évacuation des eaux pluviales en amont du chemin des 4 routes.

Une demande de classement en "catastrophe naturelle" a été faite pour engager ces travaux coûteux.



Le local technique pousse les murs ...

Le réaménagement du local technique nous a paru nécessaire car il était devenu trop petit et les associations avaient besoin d'espace de rangement.

Notre réflexion s'est accompagnée d'une consultation des associations, de l'employé communal et de l'architecte afin de répondre à des critères techniques et à son intégration dans le paysage.

Financièrement le coût global du projet est estimé à 84 000 € HT avec une subvention à hauteur de 40 % dans le cadre du mini contrat. En moyenne, les offres sont de l'ordre de 10 % inférieures au marché initial.



Les travaux, dont le démarrage est prévu en juin pour une durée de 4 à 6 mois, seront assurés par des entreprises locales.

Le passage du lamier

Le passage du lamier en fin d'année a permis de limiter les débordements des haies boisées sur les voies communales (16km au total).

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge financièrement cet entretien.

Rappelons que réglementairement, le responsabilité et l'entretien incombent aux propriétaires des arbres et des haies.



Les branches coupées ont été broyées. Ces copeaux sont pour parties entreposés au Carrefour des 4 routes et mis à la disposition gratuitement de la population Sanpaulane. Ils pourront servir au jardin sous forme de paillage ou de compost.

La commune a fait intervenir un professionnel pendant 7 jours malgré une météo capricieuse.

Nous remercions les bénévoles pour l'aide précieuse apportée.

Les Abris Bus

Réalisés en bois par un artisan local, ces 3 abris de bus ont été implantés sur le domaine public aux secteurs de Challières, Lutrin et Ménards.

L'aménagement des plateformes et les plots béton ont été réalisés par nos soins. La manufacture des abris bus, pour un coût de 3600 € HT, est prise en charge à hauteur de 40% par un financement "FDEC" (Département) et il reste 2160 € HT à financer par la commune.



La sécurité routière

Le service technique de la commune a continué à travailler sur le projet du nouveau régime des priorités et des vitesses entre les routes départementales et les voies communales.

La création de nouvelles zones d'agglomération notamment à Challières, les Ménards, Les Rozels, la Térrosière et Santagneux les Rubods est également à l'étude. Ce dossier sera actionné sous réserve d'aides financières ou de subventions.

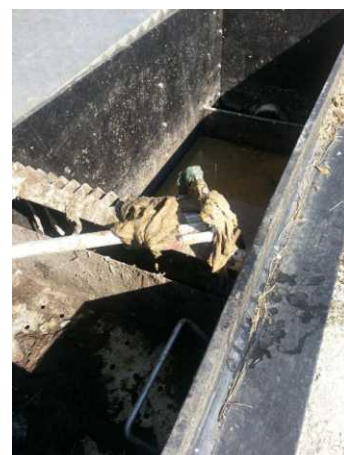
Une attention particulière sera portée aux abords de l'école.

La station d'épuration

Un curage des réseaux d'eaux usées jusqu'à la STEP a été réalisé au printemps 2017 afin de préserver et entretenir les infrastructures souterraines.

Attention, nous retrouvons quotidiennement des lingettes de nettoyage qui ne sont pas compatibles avec la station d'épuration.

Merci de les mettre à la poubelle.



Le matériel technique

L'espace vert communal s'est agrandi avec de nouveaux chemins ruraux ré-ouverts à la population, et l'entretien qu'il occasionne est proportionnel. De plus, un projet d'espace vert et ludique à proximité de la salle des fêtes est en cours d'étude. C'est pour cela, qu'en complément de l'épareuse, nous envisageons l'achat d'une tondeuse adéquate aux grandes surfaces, aux pentes importantes, au débroussaillage, à l'enlèvement des ronces sans pesticides dans le cadre de la loi "Zéro phytosanitaire". Le service technique s'est donc décidé pour une "Débroussailleuse Tondeuse Faucheuse".

Grâce à ce matériel d'investissement, la commune espère également :

- améliorer l'entretien de ces espaces verts et chemins ruraux ;
- ouvrir des espaces en friche actuellement et débroussaillage de "petit bois" ;
- mettre en valeur des secteurs tels que les "voies romaines" ou autres chemins "fermés".



Pour ce choix technique et financier (8700 € HT) une demande de subvention "CAR Plan Ruralité" (subvention régionale pour les communes rurales de moins de 2000 hab) a été faite. L'aide est à hauteur de 40% (environ 3500 €). Il restera à charge pour la commune la somme de 3600 € HT, moins la revente de l'ancienne tondeuse pour un montant de 1600 € HT.

L'épareuse continuera d'assurer le fauchage de nos accotements, de nos talus et de nos fossés sur les voies communales. Un programme d'entretien de nos chemins ruraux accessibles par le tracteur communal est également réalisé annuellement. Le passage bi-annuel de la balayeuse communale vient compléter ce travail de voirie.

Les Projets 2018

L'acquisition d'un véhicule léger type "Pick-up" 4x4 est à l'étude en remplacement de notre vétuste et fatigué "camion-benne". La recherche d'une remorque agricole d'occasion est toujours en cours.

Dans le cadre du grenelle sur l'environnement, nous travaillons également en lien avec la CCY pour l'achat en commun d'un "brûleur thermique".

Club "Relax" Générations Mouvement

Loisirs et Amitié ; ça sert à ça le club des aînés "Relax".

Tous les mardis après-midi, sauf juillet août, belote ou coinche pour les mordus de ces jeux, scrabble pour jouer avec la langue française et un goûter à 16 heures sont nos passe-temps favoris.

En mars et octobre, nous nous sommes amusés respectivement au loto de St Jean de Chevelu et St Pierre de Curtille.

En mai et octobre, certaines d'entre nous, avons initié des personnes au tricot. Puis nous avons confectionné des dizaines de carrés multicolores pour habiller des branches d'arbre installées dans différents endroits de la commune.

Le 08 juin, sortie dans le Vivarais où nous avons emprunté le petit train à vapeur des gorges du Doux, affluent de la rive droite du Rhône qui a creusé de profondes gorges dans le plateau ardéchois.

Le 30 juin, croisière sur la Saône avec embarquement à la Truchère, remontée de la Saône puis celle de la Seille avec 2 passages d'écluse.

En juillet, nous avons aidé le comité des fêtes à préparer le passage du tour de France le 09. C'était une belle fête avec des rires et souvenirs plein la tête malgré un travail important.

Le 15 septembre, sortie dans le Vercors avec visite guidée du musée de la Résistance, lieu de mémoire du maquis du Vercors et des combats tragiques de juillet 44.

Toutes nos sorties sont accompagnées de repas copieux et délicieux servis dans les différents endroits traversés.

Décembre, 2017 va se terminer. Chaque année, pour fêter ce moment nous nous rendons dans un bon restaurant et le choix s'est porté sur "La Queue de Cochon" où nous nous sommes régalés.

Cette année 2018, nous nous rendrons à Nyons au cœur de la Drôme Provençale, les 15 et 16 juin ; puis le 21 septembre, sortie à Seez pour découvrir le savoir-faire en Tarentaise. Ces manifestations, accueillent toutes les personnes intéressées de la commune afin de remplir l'autocar en s'inscrivant auprès des responsables du club.



*Vous êtes à la retraite,
Vous avez du temps libre,
N'hésitez pas,
Rejoignez le club,
Vous y passerez de bons moments !!!*



Le Comité des fêtes

Bal Folk "sans frontières"

Le samedi 18 novembre, le Comité des Fêtes a organisé un bal "folk" : danses et musiques du monde. Une cinquantaine de personnes ont dansé au son d'un orchestre de trois musiciens, le groupe Dajda, constitué d'un violoniste, d'une accordéoniste et d'un guitariste. Cette soirée a été très joyeuse et conviviale.

Quarante et unième fête des fours 2018

Comme chaque année pour la Saint Paul, le dernier week-end de janvier, six fours de la commune ont allumé leur feu. Cette année le four des Vincents, rénové, s'est joint aux fours traditionnels (les Vaisselets, la Terrosière, les Callamands et la Palette).

Une nouvelle recette du pain a eu son petit succès.

La promenade gourmande a bénéficié d'une nouvelle boucle passant par le four des Vincents. La distance de 14,5 km n'a pas découragé les randonneurs qui ont été nombreux à faire ce parcours partant de la salle des fêtes et passant par les Combes, près du Châtelard, au-dessus des Merceries, Charnand pour finir au four des Vincents via les Rubods. Le retour par la Manche a permis un joli parcours touristique sur une bonne partie de Saint Paul.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles (environ 70) qui ont participé à la bonne conduite de cette manifestation, depuis le fléchage de la promenade, l'approvisionnement des différents produits pour la fabrication des pains et tartes, la réalisation du repas du dimanche.

Sans oublier le fonctionnement des fours, le bar, les problèmes d'intendance et la remise en état de la salle des fêtes.



Ramassage des fagots

Comme tous les ans pour cuire les tartes et les pains, il faut des fagots. Cette année nous les avons ramassés à Billième. Un efficace renfort a été assuré par les "Amis de l'école" qui nous ont envoyé leurs Dames et leurs enfants. Elles n'ont pas hésité à venir malgré la chute de neige de la nuit. Mais comme chacun sait nous ne sommes pas à Paris et nous avons pu charger deux remorques. Il en restera encore une à remplir dans les jours qui suivent en fonction de la disponibilité des vignerons et de la météo.



Remercions encore celles et ceux qui sont venus car les fagots sont la seule source d'énergie pour nos fours.

La prochaine fête des fours aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 janvier 2019!

Le C.A.P.S.

Pour l'année 2017, les Cavaliers de l'Avant-Pays Savoyard n'ont pas réalisé un long périple comme les années précédentes. Ce sont les départements de la Creuse et de la Corrèze qui ont été visités avec la traversée du plateau des Millevaches au mois de juin.

Ensuite la Drôme des Collines, en septembre, s'est montrée particulièrement attrayante en offrant de bons chemins propices aux galops.

En novembre, au moment de la traditionnelle fête du beaujolais, les vignes du Beaujolais furent remarquablement accueillantes grâce à un temps superbe mais très froid.

Pour l'année 2018, c'est l'Aubrac, la Margeride et le Gévaudan qui verront les cavaliers savoyards traverser leurs paysages sauvages et certainement magnifiques.



Scrapaulan et Caetera



Des photos, de la déco et de la bonne humeur !

L'association propose à ses adhérents de les aider dans la mise en valeur de leurs photos-souvenirs et dans la création d'accessoires de décorations.

Les ateliers s'articulent autour de thèmes (Halloween, Noël, Pâques, Fête des Mamans...) et/ou de techniques (encres, feutres à alcool, tampons, pâte-structure...). Les animatrices peuvent aussi mettre à disposition du matériel spécialisé (tampons, gabarits, "big shot", machine à relier).

Cette année, adultes et enfants, débutants ou amateurs confirmés ont pu se rassembler et créer albums, cartes, agendas, calendriers, objets de décorations.

N'hésitez pas à vous renseigner :

- scrapaulan@gmail.com
- Angélique : 06.83.18.58.54.
- Céline : 06.22.09.83.39.



Pour un premier contact, merci de préférer le téléphone.

Les Amis de l'école

Cette année 2017/2018 a été marquée par un renouvellement de bureau :

- | | |
|---------------------------------|---|
| • Présidente : MERLIER Sandrine | Vice-Président : CONTET Samuel |
| • Trésorière : FONTAINE Kate | Trésorière adjointe : BUISSON-BERTRAND Sophie |
| • Secrétaire : LAPERROUZE Karen | Secrétaire adjoint : SOURD Anthony |

Un grand merci à tous les anciens membres et une bienvenue à nos nouveaux.

Le 30 Juin 2017, la fête de fin d'année scolaire a été exceptionnellement associée à celle de l'école de Meyrieux-Verthemex pour nous présenter un spectacle de danse avec la participation du groupe folklorique "La Dandinove" et l'association du "Chat aux grandes oreilles". Les parents, très nombreux se sont initiés à quelques danses avec leur enfant pour partenaire : Que du bonheur !



Notre traditionnelle vente de tartes, cuites aux sarments, a eu lieu le 30 Septembre 2017: véritable succès avec quelques 220 Flans et 340 pizzas vendus. Beaucoup de bénévoles ont répondu, comme toujours, présents de bonne heure et de bonne humeur! Merci à eux.

Rappelons que cette vente de tartes nous permet de financer, en partie, les projets pédagogiques et culturels dans le cadre scolaire.

Pour finir l'année 2017, nos enfants ont eu la visite du Père Noël, à la salle des fêtes, avec sa hôte remplie de livres et de jeux pour l'école; suivi d'un goûter confectionné par les parents sous le préau de l'école.



Une nouveauté a eu lieu le 8 Février 2018 : Le carnaval s'est invité l'après-midi à l'école: les enfants, déguisés ont profité d'un goûter. Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans l'autorisation des maîtresses et de la communautés de communes qui nous a mis à disposition le personnel de la garderie; et sans l'investissement des parents présents. Ce jour-là, nous en avons profité pour souhaiter une bonne retraite à Mme LATASSE Michèle.



Une chasse aux œufs a été organisée ce 31 mars au matin, autour de la mairie, avec des boîtes à œufs décorées par nos enfants, suivie d'une petite boisson offerte pour désaltérer nos petits chasseurs en herbe.

L'année scolaire se terminera par notre fête de l'école qui aura lieu le vendredi 29 Juin dès 18h30 à la salle des fêtes.

Le Bureau

L'ACCA

Encore une année riche en événements qui ont bien mobilisé les membres de l'ACCA tout au long de l'année 2017/2018 :

Une journée en association avec la commune, consacrée à l'entretien et l'élagage des chemins ruraux.

La mise en place et l'animation d'un stand buvette / restauration avec un immense parking pour accueillir les spectateurs au passage du tour de France le 9 juillet dernier.

Un travail collectif pour une journée réussie et un résultat positif.

La protection des cultures par la mise en place de clotures à des moments stratégiques de l'année.

Une saison de chasse avec un prélèvement des espèces stable par rapport aux années précédentes.

Un projet de découverte des pratiques de chasse qui n'a finalement pas abouti cette année, faute d'inscription. Cette action sera reconduite l'an prochain avec le parrainage de la fédération de Savoie.



Un weekend "Boudin à la chaudière" où le travail collectif et la convivialité assurent son succès.

Un grand merci aux San Paulans, aux entreprises, qui dans chacune de nos manifestations nous apportent un soutien logistique.

Merci aux chasseurs et bénévoles qui ont contribué au succès de ces manifestations.

Le Président

Génération BJ

Au cours de l'année 2017, trois nouveaux adhérents ont rejoint GENERATION BJ.

C'est ainsi que nous avons pu, en plus grand nombre, exercer notre passion sur les terrains privés de Montalieu, Limonest (pour le Crazy Toy's) et sur ceux du Domaine de l'Asselou.

Nous nous sommes également baladés sur les chemins du Bugey et du Valromey où nous avons pu, encore une fois, admirer de magnifiques paysages.

Nous rappelons que les sorties hors terrains privés se font dans le plus grand respect de l'homme et de la Nature. Nous empruntons uniquement les chemins autorisés. Nous roulons à 20 km/heure. Restons en convoi rapproché et nous nous arrêtons dès que nous apercevons piétons, cyclistes, chevaux ou autres afin de les laisser passer. Chez GENERATION BJ, les fous ne sont pas tolérés. Ces sorties ont pour but d'allier notre passion du 4x4 et notre amour pour la Nature tout en partageant un pique-nique avec des Amis. Le but est bien sûr de se faire plaisir mais aussi celui d'entretenir les chemins en roulant doucement dessus. Nous allons même jusqu'à tronçonner les arbres tombés en travers du parcours, afin que les chemins restent accessibles à Tous. Ces sorties sont nos "journées vertes". A celui qui se poserait la question ; Non, nous ne récupérons pas le bois (lol).

2017 fut aussi une année forte en émotions.

Début Avril, nous avons dû dire "Adieu" à notre Ami, Dario PERESSON, qui nous a quitté brusquement. Sa bonne humeur nous manque.



Mi-Juillet, notre Road Book annuel nous a conduit dans les Alpes de Haute-Provence. Nous avons pu circuler sur les chemins hauts-perchés situés en MOUSTIER et MANOSQUE. Nous avons été subjugués par les paysages époustouffants qui nous entouraient. Soleil, chaleur et convivialité étaient au rendez-vous. Que demander de plus ?

Mi-Septembre, nous avons organisé aux Molettes des baptêmes 4x4 au profit de l'Association "Les Lucioles" qui œuvre pour améliorer le quotidien d'enfants gravement malades dans les hôpitaux. Au vu de notre franc succès nous espérons pouvoir réitérer cette bonne action en 2018.



Enfin, GENERATION BJ est toujours à la recherche d'un terrain en friche sur Saint-Paul (situé plutôt dans les bois voire au pied de la montagne pour ne pas gêner les habitants). Un appel est lancé à tous les Sanpaulans.

Pour conclure, toute personne qui souhaite rejoindre GENERATION BJ peut le faire même en cours d'année. Il lui suffit simplement de contacter notre Président, Mr Gérard CARLES (06.03.12.27.40).

A bientôt pour de nouvelles aventures.

Le Tennis club Sanpaulan

Suite à l'assemblée générale de février 2018, le nouveau bureau a été élu.

- **PRESIDENT** : Stéphane MERLIER
 - **TRESORIER** : Carlos DUARTE
 - **SECRETAIRE** : Charlotte ROSSET
- Vice-Président : Michel VIGNOLLET
Vice-trésorier : Denis CHAMP

Cette année, le renouvellement des cartes et le changement du barillet se fera le dimanche 10 juin.

A cette occasion, un tournoi "salades" sera organisé. Petits matchs en double par tirage au sort avec barbecues à disposition pour faire cuire vos viandes. Nous vous offrirons "les salades".

N'hésitez pas à venir nombreux ... Et avec vos raquettes si vous en possédez - (sinon on vous dépannera !).



Le prix annuel des cartes reste inchangé pour les SAN PAULANS :

- Adultes : 25€
- Enfants (-10ans) : 10€
- Clé perdue ou non restituée : 8€

Renouvellement possible des cartes et des clés à partir du 11 juin auprès de Charlotte (06-14-57-18-48).

Adresse mail de l'association : tennistpaul@gmail.com

A bientôt sur le cours !

Bienvenue à :

- * **Luke CHABERT**, fils de Varténie TAVITIAN-CHADIAN et de Alexis CHABERT, né le 9 janvier.
- * **Eileen ROLLAND BARBERAT**, fille de Jessica BARBERAT et de Eric ROLLAND, née le 15 janvier.
- * **Arthur BOISSEAU**, fils de Dorothée GAUDIN et de Thomas BOISSEAU, né le 29 janvier.
- * **Lucien WEBER**, fils de Sophie BOUCHER et de Christophe WEBER, né le 6 avril.
- * **Olivier PASSET**, fils de Angélique COTTAREL et de Emmanuel PASSET, né le 4 septembre.
- * **Mae DESMOULINS**, fils de Anne-Laure ROUQUILLE et de Guillaume DESMOULINS, né le 20 août.
- * **Eléa BILLARD**, fille de Anaïs OLIVIER et de Nicolas BILLARD, née le 25 novembre.



Vœux de bonheur à :



- * **Audrey Hélène JOUBERT et Gilles Wilfried Alain POUSSIN-MORAND**, mariés le 3 juin à St-Paul.
- * **Violaine PETOT et Christophe Philippe GROS** mariés le 24 juin à St-Paul.
- * **Nathalie CARREL et Vitorino DE SOUSA RIBEIRO** mariés le 15 juillet à St-Paul.

Sincères condoléances aux familles de :



- * **Martine, Gisèle PETIT**, épouse KRATZ, décédée le 17 mars à l'âge de 60 ans.
- * **Jean-Baptiste, Pascal PUGLIESI** décédé le 24 mars à l'âge de 84 ans.
- * **Claudette, Edmonde TRUCHET**, veuve PADEY, décédée le 1er juillet à l'âge de 94 ans.
- * **Francesca BONAVENTURA**, épouse CLERC, décédée le 24 juillet à l'âge de 61 ans.
- * **Aimé, Joseph REY** décédé le 25 novembre à l'âge de 89 ans.
- * **Maria, Angela CANARIO MURTA**, veuve DRU, décédée le 25 novembre à l'âge de 70 ans.

Les inscriptions scolaires

L'inscription s'effectue d'abord en mairie et ensuite à l'école.

Pour les enfants de petite et moyenne section :

L'inscription a lieu à la mairie de Saint Jean de Chevelu (tél : 04 79 36 80 11).

Pour les enfants de grande section jusqu'à la fin de la primaire :

L'inscription a lieu à la mairie de Saint Paul (tél : 04 79 36 81 04).

Pour l'inscription, il faut se présenter en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé.
Prendre rendez-vous ensuite avec l'école.

Le recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles dès 16 ans.

La démarche est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement et un dépliant.

Documents nécessaires pour le recensement :

- une pièce d'identité ou éventuellement un certificat de nationalité française ;
- le livret de famille des parents ;
- un justificatif de domicile.

Qui peut faire cette démarche ?

La démarche peut être faite :

- par l'intéressé lui-même (obligatoire si la démarche est faite après 18 ans) ;
- par l'un de ses parents ou par son tuteur.

Recommandations :

L'attestation de recensement vous sera demandée par l'école, pour le permis de conduire, pour les concours et les examens.

L'attestation est à garder précieusement car aucun duplicata ne sera délivré.

Tout changement d'adresse ou de situation après avoir été recensé doit être signalé au Centre du Service National de Varcès.

Dans l'année suivant votre recensement, vous recevrez une convocation du bureau du service national de Valenciennes afin d'effectuer la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense). A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis.

Le recensement à 16 ans facilite l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

L'inscription sur les listes électorales

Toute demande d'inscription ou de modification sur la liste électorale doit être effectuée en mairie avant le 31 décembre.

Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Toutefois, les personnes qui ne peuvent pas se présenter en mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet sur le site :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

La réalisation de travaux

La déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

La déclaration préalable concerne des travaux sur une petite surface.

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin).

La déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol .

Le permis de construire

Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Il s'applique :

- aux travaux créant une nouvelle construction. Ces constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant ;
- aux travaux sur une construction existante. Ils concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m².

Centre funéraire

La commune de St Paul a adhéré au centre funéraire de Chambéry afin que les habitants de la commune puissent bénéficier des prestations et des tarifs du centre funéraire.

Des numéros qui peuvent être utiles

- SAMU : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- Sapeurs-pompiers : 18
- Appel d'urgence européen : 112
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Les horaires de la déchetterie

- Du lundi au vendredi : 14h à 17h30 (19h en été du 01/04 au 30/09).
- Le samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 (19h en été).

La Communauté de Communes de Yenne

133 rue de la Curiaz 73170 YENNE

- Tél : 04 79 36 90 76
- Fax : 04 79 36 92 72
- Courriel : ccyenne@wanadoo.fr
- Urgence service des eaux : 06 80 60 96 74

Les horaires d'ouverture :

- Lundi / mardi / jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00
- Vendredi : 8h30 – 12h30

Quelques dates à retenir

En mai

- Le 8 à 11h : Cérémonie commémorative

En juin

- Le 1^{er} à 19h : Réunion publique PLU (présentation du PADD)
- Le 2 à 8h : Journée verte
- Le 10 : Tounoi de tennis

En septembre

- Le 9 : Journée patrimoine Sanpaulane
- Les 22 et 23 : Vente de tartes des "Amis de l'école"

En octobre

- Le 12 à 20h : Réunion publique

En novembre

- Le 11 à 11h : Cérémonie commémorative
- Le 21 : Début de l'exposition "Planète Océan : un monde fragile" à la bibliothèque (fin le 8 janvier)

En janvier 2019

- Le 11 à 19h : Voeux de la mairie
- Les 26 et 27 : Fête des fours

La mairie

Ouverture au public :

- Mardi: 8h30 à 12h
- Jeudi: 16h à 19h
- Samedi : 8h30 à 12h

Permanence du maire :

- Samedi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

Site internet :

- <http://www.stpaulsuryenne.fr>

Contacts :

- Tél : 04 79 36 81 04
- Courriel : mairie@stpaulsuryenne.fr